

Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **69 (1918)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

seil d'Etat est à même, mieux encore que les Commissions d'arrondissement, de faire des choix judicieux. Sans doute; mais il est cependant à craindre que le contact ne soit moins intime qu'autrefois entre administrateurs et administrés, qu'il n'y ait moins de chances de conserver la popularité à l'administration forestière et de vulgariser les notions de sylviculture; il n'y a par exemple là qu'un écueil, et, peut-être, saura-t-on l'éviter toujours; c'est toutefois un changement qu'on peut regretter au point de vue purement objectif et à celui de l'histoire de l'évolution autonome de notre organisme forestier. (A suivre.)

COMMUNICATIONS.

Druchaux.

Les lignes qui suivent sont extraites d'un des beaux articles que publie ici et là, à „La Revue“, M. le professeur Dr Sam. Aubert, le savant auteur de la *Flore de la Vallée de Joux*. Tous ces articles écrits dans une langue très poétique sont d'un amant passionné de la nature qui s'est donné comme tâche de faire connaître à d'autres et aimer une petite partie de notre Jura dont il a exploré jusqu'aux moindres recoins. Depuis plusieurs années, ce chantre des beautés naturelles de „La Combe“ ravit ses lecteurs par des tableaux, où la forêt tient une grande place, et qui sont d'un art achevé. M. Aubert a bien voulu consentir à collaborer parfois au „Journal forestier suisse“, ce que nos lecteurs seront sans doute heureux d'apprendre. *La Rédaction.*

C'est encore un de ces pâturages élevés, adossés à la haute chaîne du Mont-Tendre, qui dominent une vaste étendue de forêts, le plateau vandois, le Léman et regardent les Alpes face à face. Il est exactement situé sur le versant sud-est de la chaîne Mont-Tendre-Marchairuz, en avant d'un sommet secondaire que les cartes nomment Pierre du Cou-tiau, à l'altitude de 1550 mètres.

Druchaux, c'est un vaste plateau incliné au sud-est, sillonné de dépressions plus ou moins régulières, aux flancs parfois très raides. Découvert et battu par les vents du sud, par la bise, Druchaux est un endroit peu hospitalier et la végétation, pour se maintenir à la surface d'un sol rocheux, rebelle à l'habitation, livre aux éléments une lutte âpre et perpétuelle. De quel côté est la victoire? En des stations déterminées, relativement abritées, le revêtement végétal a gagné son procès et recouvre les dalles calcaires d'un beau gazon. Partout ailleurs, la lutte se poursuit, la roche affleure sous la forme de bancs crevassés, s'en allant en mille cailloux, séparés par des zones de maigre végétation, où l'on reconnaît le plantain des montagnes et d'autres hardis

pionniers, qui sans se lasser tentent de prendre pied sur ce terrain qui ne veut pas se rendre.

La forêt n'existe pas ou plutôt n'existe plus sur le plateau de Druchaux. Quelques sapins isolés, de maigre venue, sont les seuls vestiges de son existence au temps jadis. Probablement détruite par l'homme, elle a fait place au pâturage dont les éléments herbacés et ceux qui résultent de leur décomposition ont peu à peu comblé les dépressions et donné au sol cette „planitude“ qui lui faisait évidemment défaut à l'origine. Le pâturage est un grand niveleur; partout où les circonstances lui permettent de s'installer et de se maintenir, il comble graduellement les dépressions et s'applique à anéantir le relief du terrain.

Druchaux est compris entre deux larges dépressions boisées, orientées vers le sud-est. La plus importante, la plus profonde, la plus accidentée sépare notre alpage de celui du Petit-Cunay. Les gens de Bière la nomment le Creux d'Enfer du Cunay, ce qui veut tout dire. La traverser n'est point une chose aisée, et je plains celui qui, par aventure, y viendrait échouer à la tombée de la nuit.

D'abord, en quittant la vaste clairière de Druchaux, on tombe sur un escarpement coupé d'à pics. Il faut chercher sa voie. Au bas, de gigantesques sapins, en train de mourir de leur belle mort. Bientôt ils seront couchés à côté de congénères dont la substance retourne lentement à la terre d'où la vie l'a tirée. Un érable tortu, nouveau, pitoyablement couché par les hivers, barre le chemin. On le contourne, mais c'est pour tomber dans une cuvette à fougères dont l'exubérance force l'admiration. Le fond ne cacherait-il pas quelque laisine ou baume perfide? Non, le pied rencontre la résistance désirée. Des „laisines“, en voici un peu plus loin, le long de cette espace horizontal qu'elles coupent de crevasses béantes. Dalles et lèvres sont recouvertes de mousses, de sape-lots souffreteux, de plantes diverses. Pas dangereuses cependant, les laisines de Druchaux, pourvu qu'on prenne garde où l'on pose le pied.

Et tout le temps, il faut monter, descendre, contourner des souches, enjamber des troncs, foncer à travers des buissons touffus. Et tout le temps on est entouré d'ombre et de silence, de mystère aussi. Et l'on regarde, l'on observe cette nature vierge de toute intervention humaine. on admire la puissance de vie qui émane de ces sapins longs et sévères déjà marqués par l'âge; de ces moins avancés qui les remplaceront un jour; de ces tout petits enfin, nés sur un tronc renversé, à qui les hivers font la vie dure.

Et l'on assiste, charmé, à ce perpétuel recommencement de vie; on voit les vieux qui agonisent et les jeunes frémissants de sève, qui vont leur succéder. Et l'on se dit que tous les êtres vivants se comportent de même; que partout la vie fait place à la mort et la mort fait place à la vie. Mais quel contraste entre la société des plantes et celle des hommes. Ici, la lutte ouverte, tragique, sanglante, les cris de douleur des blessés, les faces contractées de ceux que la mort a frappés; le brutal égoïsme, la soif de jouissances des uns; toutes les bassesses, les

eriailleries et les canailleries des autres. Là, au contraire, le calme, la paix, l'harmonie que seul vient troubler le vent qui tombe du ciel. La compagnie des arbres, comme elle est plus réconfortante, plus saine que celle des humains, et n'est-ce pas une joie de quitter celle-ci de temps à autre pour s'en aller respirer au sein de cet asile de paix qu'on nomme la forêt? A travers la forêt vierge, les sens travaillent dans le réel et l'immédiat, mais les sensations qu'ils recueillent provoquent sans cesse des réflexes à la suite desquels l'esprit s'échappe, vagabonde et se perd dans le monde des rêves. Une fois de plus j'en fais l'expérience.

(„La Revue.“)

Sam. Aubert.

Processionnaire du pin pinier. *Cnethocampa pityocampa* Schiff.

Dans le „Journal forestier suisse“ de 1908, page 73, et 1912, page 179, j'ai signalé la présence de cette chenille dans la région de Montcherand (Vaud), où elle avait disparu de 1859 à 1907, tout au moins où elle n'avait pas été indiquée dans notre littérature forestière.

Les étés chauds qui ont précédé et suivi 1907 ont été favorables au développement de ce lépidoptère. — De 1912 à 1916, du fait des étés pluvieux, ce papillon ne s'est pas propagé. Au printemps 1917, je n'ai observé qu'un nid sur le pin sylvestre, entre Pompaples et Arnex, et deux autres à Montcherand sur le pin d'Autriche et le sylvestre. — Dans ce moment, à la suite de l'été chaud de 1917, il y a quelques nids à Montcherand.

Le but de cette communication est d'étudier la marche progressive de ce papillon au pied sud-est du Jura vaudois, à l'altitude maximum de 600 mètres.

Montcherand (Vaud), 10 décembre 1917.

M. Moreillon, inspecteur forestier.

Un cas intéressant. La *Roestelia cancellata* sur une poire.

La *Roestelia cancellata* est une des formes d'un champignon qui provoque des déformations de la tige et des rameaux de nos genévres. Les écidies du champignon se développent sur les feuilles et les rameaux du poirier commun sur lesquels elles provoquent des taches de couleur orange. Le cas est le même que pour l'*Aecidiun elatinum*, qui cause les balais de sorcière et les chancres du sapin et qui, pour parcourir le cycle complet de son développement, doit vivre pendant quelque temps sur de petites plantes de nos bois, les stellaires, cérestes et moehringies, de la famille des alsinées.

Nous avons reçu dernièrement du garde forestier L. Ræmy, à Veytaux, qui souvent déjà s'est signalé par d'intéressantes trouvailles,

un échantillon instructif. C'est une belle poire, cueillie à Chillon non loin d'une pépinière horticole, et qui porte de fort grosse fructifications de la *Roestelia cancellata*. Il est assez rare que le fruit du poirier soit signalé comme le propagateur de ce champignon. H. B.

DIVERS.

Un abus à réprimer.

M. X, ayant eu la curiosité de mesurer, après livraison, une fourniture de bois de feu, constata: 1° que sur un stère de rondins de hêtre pour cheminée, il manquait à peu près un tiers de mètre cube; 2° sur 2 stères de bois de hêtre scié et bûché, il manquait un bon cinquième. Au prix de 50 francs le stère, cela fait une perte de 35 francs pour cette petite fourniture!

Les marchands de combustible jouissent du privilège qui leur est accordé, on ne sait pourquoi, de livrer le bois coupé en sacs. Nous admettons que ce moyen facilite le transport, mais nous contestons que ce soit une mesure, car, s'il y a fagot et fagot, il y a également sac et sac, et encore la façon de les remplir. Les marchands facturent des stères et non des sacs. C'est donc des stères complets qu'ils doivent fournir au client. Il paraît qu'ils se sont entendus pour livrer 10 sacs pour un stère, et que jamais personne n'aurait réclamé contre leur mode de livraison.

Il convient d'observer que les livraisons se font la plupart du temps dans les caves; que c'est une dame, la cliente, ou le plus souvent une bonne qui reçoit la marchandise, personnes presque toujours incompetentes, soit dit sans les offenser, pour vérifier si on a bien livré la quantité demandée. Elles se fient au nombre de sacs annoncé par le charretier, et, comme elles ont toute confiance dans l'honnêteté commerciale des marchands, il s'ensuit tout naturellement qu'il n'y a pas réclamation.

Le bois et les combustibles de tout genre ont augmenté depuis trois ans de 100 à 200 %; les prix de vente, fixés d'accord avec les autorités, doivent avoir été suffisamment discutés pour laisser aux marchands une rémunération équitable, sans que ceux-ci soient obligés de prélever une dîme sur le consommateur.

Nous croyons rendre service en signalant un pareil abus. Est-ce au moment où on diminue de plus en plus le gaz, où on est obligé de revenir à l'ancien mode de cuisson au bois, et où tant de petits ménages doivent se restreindre dans les choses les plus nécessaires à leur existence, la nourriture, que l'on peut tolérer pareille exploitation? Nous osons espérer que nos autorités réagiront sévèrement en ordonnant une autre forme de livraison en combustible et en surveillant les livraisons pour sauvegarder les intérêts des petits consommateurs. H. J.

„Gazette de Lausanne“ du 2 octobre 1917.